

**Sidi** Solidarité Internationale  
pour le Développement  
et l'Investissement

# Rapport d'activité 2022



## Présentation de la SIDI

Qui sommes-nous .....	4
L'écosystème SIDI .....	6
Les temps forts 2022 .....	7
L'additionnalité de la SIDI : une approche originale et innovante qui fait la force de la SIDI .....	8

## Gouvernance et actionnariat

Les instances .....	12
Les équipes .....	13
Nos ressources .....	16

## L'activité en 2022

Le financement en 2022 .....	18
L'accompagnement en 2022 .....	20

## Présentation des partenariats

Carte des partenariats .....	22
Développer les services financiers de proximité .....	24
Développer les chaînes de valeur agricoles .....	28

## Les états financiers

Bilan .....	34
Compte de résultat .....	35
Tableau des partenariats .....	36

**AT** : Assistance Technique  
**CA** : Conseil d'Administration  
**CSAF** : Council on Smallholder Agricultural Finance  
**FEFISOL** : Fonds Européen de Financement Solidaire pour l'Afrique  
**FIFAD** : Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables  
**Fondation ACTES** : Fondation Accompagner la Transition Économique, Écologique et Sociale  
**IDH** : Indice de Développement Humain  
**IMF** : Institution de Microfinance  
**IMF de taille importante** : IMF dont les actifs sont supérieurs à 50 millions de dollars  
**IMF de taille moyenne** : IMF dont les actifs sont compris entre 5 et 50 millions de dollars  
**IMF de petite taille** : IMF dont les actifs sont inférieurs à 5 millions de dollars  
**Instit. de refinancement** : Institution de refinancement  
**K€** : Milliers d'euros  
**M€** : Millions d'euros  
**Muso** : Mutuelle de solidarité  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OP** : Organisation de Producteurs  
**PAIF** : Private Asset Impact Fund  
**PME** : Petites et Moyennes Entreprises  
**PSE** : Performance Sociale et Environnementale  
**RDC / Rép. Démoc. du Congo** : République Démocratique du Congo  
**SCA** : Société en Commandite par Actions  
**SSNUP** : Smallholder Safety Net Upscaling Programme  
**TAPSA** : Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

#### Production : SIDI

12, rue Guy de la Brosse - 75005 Paris  
 Tél. : 01 40 46 70 00 - Mail : info@sidi.fr

**Rédaction** : Isabelle Brun, Laurent Chéreau,  
 Julie Torres-Szantyr, Johan Thuard

#### Conception graphique et illustrations :

Estelle Gironde, Anne-Claire Lamy

**Photos** : © Philippe Lissac - Agence Godong/SIDI |  
 sauf p16, 17, 21, 32 : © SIDI, p.13: © Grégoire Avenel/SIDI

**Impression** : Sipap-Oudin  
 Papier certifié PEFC





# Edito

*La SIDI fête ses 40 ans en 2023 !*

*Créée en 1983 par le CCFD Terre Solidaire, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) mobilise une chaîne de solidarité financière pour lutter contre les inégalités économiques et la pauvreté dans les pays du Sud.*

*L'année 2022 a été une belle année pour la SIDI. Elle a initié neuf nouveaux partenariats, a vu son modèle économique se stabiliser et un rapprochement s'organiser avec Soluti, la filiale de la SIDI en Afrique de l'Est. Comme vous le verrez dans ce rapport, la SIDI et SOLUTI consolident désormais leurs données en matière de partenaires accompagnés et financés, de ressources mobilisées et visent à développer de fortes synergies, considérant que SOLUTI, c'est désormais l'incarnation de la SIDI en Afrique de l'Est.*

*L'année 2022 a également été marquée par le lancement de FEFISOL II, qui capitalise sur le succès de FEFISOL I et donne à la SIDI de nouveaux moyens pour amplifier son action auprès des institutions de microfinance rurale et les coopératives agricoles en Afrique.*

*Avec la Fondation ACTES, dédiée à l'accompagnement des partenaires les plus fragiles, ce sont deux instruments de collecte essentiels pour compléter l'action que la SIDI conduit avec son capital en très légère augmentation cette année.*

*Nous avons donc besoin de vous, actionnaires solidaires, pour continuer à vous engager et soutenir la chaîne de solidarité financière afin d'accompagner la transition économique, écologique et au Sud.*

*Enfin, comme cela ne vous aura pas échappé, la SIDI fait peau neuve et revient aux sources pour donner un nouvel élan à la chaîne de solidarité financière : sa nouvelle identité rappelle à travers le maillon du « S » le lien qu'elle entend tisser entre les actionnaires solidaires du Nord et les populations vulnérables du Sud, symbolisés par les « i ». Nous espérons que cette nouvelle identité, créée par une jeune étudiante en design graphique, vous plaira et permettra de rajeunir et moderniser l'image de la SIDI, pour mobiliser de nouveaux et de jeunes actionnaires solidaires.*

*Emilie Debled,  
Directrice générale*

# Qui sommes-nous ?

Créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est un investisseur solidaire. Elle est agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) par l'Etat, et les parts de son capital sont labellisées Finansol depuis 1997.

La SIDI agit pour faire de la finance solidaire et patiente un levier de transformation durable pour un monde plus équitable et plus respectueux de l'environnement. Pour ce faire, elle accompagne et finance des acteurs économiques des pays du Sud à travers des partenariats innovants et durables en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

Elle appuie aujourd'hui 120 partenaires dans 35 pays : des institutions de microfinance, des institutions de refinancement, des organisations de producteurs et des PME à fort impact local.

La SIDI parvient à durablement mener sa mission grâce à un écosystème unique lui permettant de bénéficier des ressources adaptées au service de son ambition. Au cœur de celui-ci réside l'engagement de milliers d'actionnaires individuels qui souhaitent utiliser le pouvoir d'agir dont ils disposent avec leur argent. Ils appartiennent à une « chaîne de solidarité financière » qui permet à la SIDI de cibler des partenaires fragiles et/ou dans des contextes difficiles, dans une vision partenariale tournée vers leurs besoins.



**120**  
partenaires  
dans **35**  
pays

(consolidé des partenaires directs SIDI/Soluti/FEFISOL)



Un portefeuille  
de  
**46,7 millions €**

(consolidé des partenaires directs financés par SIDI/Soluti)



**34,6 millions €**  
de capital apportés  
par **2069**  
actionnaires  
dont **1945 particuliers**



**22** chantiers  
d'assistance  
technique  
en **2022**



**9,7 millions**  
de bénéficiaires  
finaux



# Nos valeurs



## Solidarité

**Œuvrer ensemble à un monde plus juste est une condition sine qua non du progrès de tous**

Pour la SIDI, la solidarité repose sur l'idée que nous sommes tous liés les uns aux autres dans une communauté de destins. La SIDI est au cœur d'une «chaîne de solidarité financière», qui relie les actionnaires et épargnants aux organisations qu'elle soutient et à leurs bénéficiaires.

Dans cette chaîne, chaque maillon est essentiel et agit à son niveau, pour l'intérêt général.

## Audace

**Mener des actions que l'on juge difficile est parfois nécessaire**

La SIDI est prête à prendre des risques (auprès d'organisations fragiles, dans des zones dangereuses...) si et quand son appui apporte une additionnalité pour l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

## Persévérance

**Donner le temps aux partenariats de porter leurs fruits**

La SIDI travaille dans une perspective de long terme avec ses partenaires pour les aider à atteindre leur autonomie, gage de pérennisation de son impact. Dans ce cadre, elle s'efforce de rester présente auprès d'eux y compris quand ils traversent des difficultés.

## Intégrité

**Agir avec équité, transparence et redevabilité**

La SIDI s'efforce de maintenir des relations partenariales qui soient équitables et en cohérence avec sa mission, par la co-construction d'objectifs de travail, ainsi que par un dialogue régulier. Elle réfléchit à sa pratique, dans une perspective d'amélioration permanente, et rend compte de ses résultats auprès de toutes ses parties prenantes de manière transparente.

# L'écosystème SIDI

Au fil des ans, la SIDI a développé un écosystème lui permettant de répondre plus efficacement à sa mission et de générer des effets de levier au bénéfice de ses partenaires.

**La Fondation ACTES** a été créée sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire en 2017 par la SIDI, pour financer des projets d'accompagnement « sur mesure » auprès d'institutions de microfinance, d'organisations de producteurs et d'entreprises sociales. La fondation ACTES vise à contribuer à leur développement pérenne grâce à des appuis techniques, de la formation, et des mises en réseaux qui sont apportés par des experts consultants. En 2022, 9 projets d'accompagnement ont été financés par la Fondation ACTES, pour un total de 232 000 euros.

**SOLUTI** est une institution dédiée depuis 1994 au financement d'IMF et d'entités agricoles en Afrique de l'Est, devenue filiale de la SIDI en 2019. Pour la SIDI, cet investissement a permis d'augmenter le nombre de partenaires dans la région, contribuant ainsi à la réalisation de sa mission sociale. Fin 2022, SOLUTI finance 30 partenaires dont 26 IMF pour un total de portefeuille de 13,1 millions d'euros.

**FEFISOL II** est un fonds européen dédié à la microfinance rurale en Afrique cofondé par la SIDI en 2022. Il est le prolongement de FEFISOL, l'un des premiers véhicules multi-bailleurs spécialisés dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations de producteurs actives dans les domaines du commerce équitable et des produits biologiques en Afrique. Il est doté d'une enveloppe d'assistance technique pour appuyer ces institutions dans les domaines du management, de la gestion financière et du développement de nouveaux produits. Fin 2022, l'investissement de la SIDI dans FEFISOL II s'élève à 4,8 millions d'euros. FEFISOL II développera un portefeuille dans plus de 28 pays d'Afrique et devrait soutenir à terme une centaine d'institutions.

---

**Par ailleurs, la SIDI appartient elle-même à « L'Ensemble Terre Solidaire »** constitué autour du CCFD-Terre Solidaire. Cet Ensemble relie trois organisations, guidées par les mêmes valeurs et la volonté de construire un monde plus humain : le CCFD-Terre Solidaire, association fondatrice de la SIDI, la Fondation Terre Solidaire et la SIDI. Toutes trois partent du même constat que le système actuel, en privilégiant la captation de la richesse au bénéfice d'une minorité aux dépens de l'équité et du bien-être des populations, entraîne la destruction des écosystèmes, met en danger la planète et produit des inégalités criantes, de l'exclusion et de la conflictualité. Les organisations de l'Ensemble ont décidé de lutter en coordination contre les racines des maux actuels avec des partenaires engagés, ancrés dans leur culture et leur territoire.





# Les temps forts 2022

En février, la SIDI rentre en partenariat avec ALTECH en RDC, par un prêt de 500 000 \$ permettant à cette entreprise au modèle très innovant de fournir ses solutions solaires pour l'électrification des foyers pauvres de l'Est du pays.



En mai 2022, le fonds FEFISOL II démarre formellement ses activités. Fondé par la SIDI et Alterfin, FEFISOL II dispose d'un capital de 22,5 millions d'euros, et d'une enveloppe d'assistance technique pour le bénéfice de ses clients. Fin mars 2023 (première année fiscale) FEFISOL II a déjà décaissé 9,5 millions d'euros auprès de 18 clients.



En août, une vingtaine d'actionnaires SIDI et épargnants au FCP « Faim & Développement » se rendent en Equateur pour y découvrir les partenariats SIDI avec Coprobich et Banco Codesarrollo.



En septembre, la SIDI accueille sa nouvelle Directrice Générale, Emilie Debled, qui vient succéder à Dominique Lesaffre, lequel était en poste depuis 2016 et part à la retraite.



En octobre, l'ONG GRET entre au capital de la SIDI en vue de développer des collaborations opérationnelles notamment sur les questions de transition écologique et sociale.



En novembre, l'équipe de la SIDI se met au vert pour lancer le processus de planification stratégique, en formulant auprès des instances ses réflexions et propositions d'inflexion.



En novembre, Muungano, coopérative de caféiculteurs partenaire de la SIDI, obtient le Grand Prix de la Finance Solidaire 2022 FAIR/Le Monde, qui couronne son travail remarquable pour produire un café à très forte valeur ajoutée dans un contexte particulièrement difficile.





# L'additionnalité de la SIDI

## UNE APPROCHE ORIGINALE ET INNOVANTE

L'approche de la SIDI repose depuis son origine sur le principe d'une chaîne de solidarité financière, qui relie des citoyens, qui veulent donner du sens à leur épargne, aux organisations partenaires et à leurs bénéficiaires, qui lui permet d'améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables dans les pays pauvres et fragiles.

Les piliers de son action :

- Offrir la possibilité à chacun(e) de devenir actionnaire engagé(e) et d'utiliser le pouvoir dont il/elle dispose avec son argent pour agir concrètement en faveur d'une société équitable et économiquement soutenable.
- Intervenir là où d'autres ne vont pas, dans des zones jugées difficiles ou dites à risque : en Afrique subsaharienne notamment au Proche Orient.
- Donner le temps nécessaire aux partenaires pour que leur activité devienne viable in fine : les financer et les accompagner, rester à leurs côtés en cas de crise.
- Au-delà du financement, accompagner les partenaires, en particulier les structures les plus petites et fragiles, celles-ci étant trop souvent délaissées par les autres investisseurs, faute de rentabilité.
- Donner la priorité au milieu rural, et cibler plus particulièrement le secteur agricole, notamment l'agriculture familiale.

## NOTRE MISSION SOCIALE

Le projet de développement de la SIDI porte sur les champs économique, social et environnemental. Par ses activités de financement et d'accompagnement, la SIDI vise à réduire les inégalités économiques dans les pays du Sud à travers l'émergence et l'autonomisation d'acteurs économiques locaux. Elle cherche à lutter contre la pauvreté à travers une approche centrée sur les plus vulnérables, en particulier les personnes vivant en zone rurale, les femmes et les jeunes qui sont la force vive de ces pays et la promesse d'un monde plus équitable, plus juste et plus solidaire. Enfin la SIDI s'engage résolument à construire un monde plus durable et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux changements climatiques. A travers l'ensemble de ses partenariats, la SIDI a vocation à accompagner la transition économique, écologique et sociale dans les pays du Sud.



Nos

**120** partenaires  
agissent auprès de

**9,7 millions**  
de bénéficiaires finaux dont :

**71%**  
bénéficiaires ruraux

**48%**  
bénéficiaires femmes

## Un ciblage rural

La SIDI intervient dans des zones négligées par les banques locales, des zones concentrant plus de difficultés à développer des activités économiques (risque lié au financement de l'agriculture par exemple).

**66%** de nos partenaires ont un ciblage rural, c'est-à-dire que plus de 50% de leurs clients sont situés dans des zones rurales.

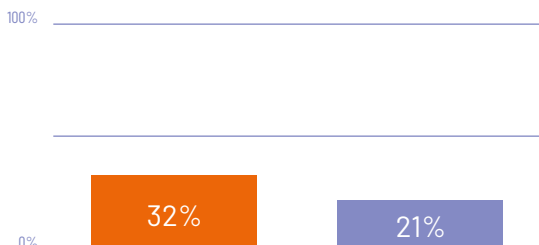
**64%** des décaissements de 2022 concernent les zones rurales

## Proposer des financements adaptés

	Décaissements moyens (prêts et participations)	Décaissements moyens chez les autres investisseurs
Institutions de Microfinance	404 451 €	1,8 millions d'€ (PAIF rapport 2020)
Entités agricoles	437 363 €	916 530 € (CSAF 2021)

## Importance de l'investissement en capital

La SIDI privilégie chaque fois qu'elle le peut l'investissement en fonds propres auprès de nos partenaires. La SIDI soutient ainsi ses partenaires à long terme, en partageant les risques qu'ils prennent sur leur métier et en participant à la vie des organisations partenaires.

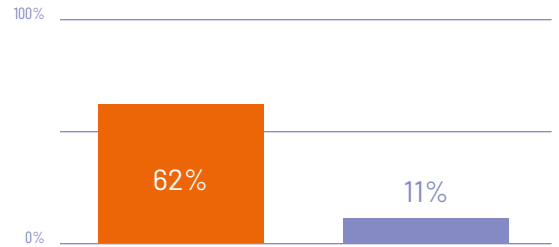


### PORTFEUILLE EN PRISE DE PARTICIPATIONS

- SIDI au 31/12/2022
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31/12/2022

(1) Banque Mondiale  
(2) Coface  
(3) World Risk Index

## Privilégier l'Afrique subsaharienne



### PORTFEUILLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- SIDI au 31/12/2022
- Autres véhicules d'investissement en microfinance au 31/12/2022

## Privilégier les zones où le besoin de financement est important

**68%** des partenaires sont situés dans des pays à IDH faible.<sup>(1)</sup>  
Exemples : Burundi, Burkina Faso

**78%** des partenaires sont situés dans des pays risqués.<sup>(2)</sup>  
Exemples : Niger, Cameroun

**38%** des partenaires sont situés dans des pays vulnérables ou très vulnérables au changement climatique.<sup>(3)</sup>  
Exemples : Pérou, Tanzanie





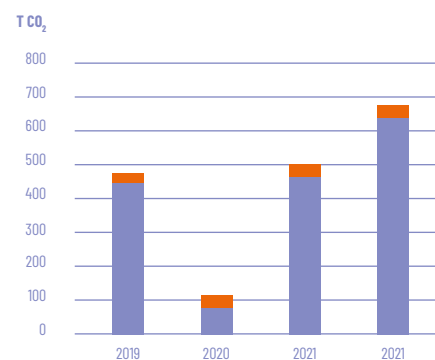


## L'enjeu carbone

Dans un contexte de réchauffement climatique accéléré et de prise de conscience globale autour de l'enjeu des émissions de carbone, de plus en plus d'entreprises se lancent dans l'évaluation de leur bilan carbone. Pour certaines, cette démarche est rendue obligatoire par un contexte réglementaire qui se durcit.

Depuis 2017, la SIDI mesure annuellement son empreinte carbone directe et une partie de son empreinte carbone indirecte (notamment les missions liées au suivi des partenaires). Par essence et compte tenu de son activité d'accompagnement et de suivi rapproché de partenaires situés dans des zones fragiles éloignées géographiquement, son empreinte carbone est donc importante. L'empreinte carbone est ensuite traduite en effort financier (taxe interne) permettant à la SIDI de contribuer au développement de puits de carbone et/ou au soutien d'initiatives positives pour l'environnement.

Après un retour « à la normale » en 2021, soit des niveaux proches des émissions avant covid, en 2022, la SIDI a connu une forte augmentation de son empreinte carbone, liée à une intensification de son activité d'accompagnement et de financement. Ainsi, en 2022 la SIDI a émis près de 700 tonnes de CO<sub>2</sub>, dont 94% liées aux déplacements aériens.



● Déplacements mission terrain  
● Autres émissions



## Le Burkina Faso, illustration des capacités d'intervention de la SIDI

Au Burkina, depuis 2004, l'équipe de la SIDI a noué des liens forts avec des acteurs économiques locaux qui œuvrent pour améliorer les conditions de vie de populations vulnérables. Dans un contexte pays compliqué, où toute entreprise fait face à de nombreuses barrières pour déployer son activité, ces partenaires réalisent un travail fantastique et changent la donne sur des sujets d'inclusion financière comme dans le développement de chaînes de valeur agricoles résilientes.

Au fil des années, la SIDI a réussi à y développer un portefeuille qui illustre bien **la diversité d'acteurs qu'elle soutient dans les pays du Sud**. Dans le secteur de l'inclusion financière, la SIDI a noué des partenariats avec des organisations qui offrent leurs services à des catégories complémentaires d'emprunteurs et épargnants, allant de petits producteurs ou micro-entrepreneurs parmi les plus vulnérables, éligibles au crédit de groupe proposés notamment par les institutions UBTEC et PRODIA, jusqu'à des PME/start-up à fort potentiel et créatrices d'emploi financées par le fonds d'investissement local SINERGI, en passant par les petits entrepreneurs urbains financés par ACEP. **Ces partenaires ont une forte valeur ajoutée auprès de leurs membres ou clients** de par leur offre de financement et parfois d'accompagnement, essentiels dans le développement de leur activité. **Cette approche de développement de partenariats complémentaires permet ainsi à la SIDI de dynamiser le tissu économique local à différents niveaux**, y compris pour les populations actives parmi les plus fragiles.

Sur le volet agricole, l'action des partenaires est tout aussi remarquable avec des entreprises qui ont des démarches structurantes pour leurs filières. Ainsi, des entreprises comme Gebana sur la mangue et l'anacarde, ou Bioprotect sur le sésame, les produits maraichers et la production d'intrants verts, travaillent de manière intégrée pour **maximiser la redistribution de valeur vers les producteurs**. Ces entreprises offrent en particulier des formations aux petits producteurs pour leur permettre de produire en bio et pour améliorer leur résilience ; elles produisent ou transforment localement, assurant ainsi une valeur ajoutée locale importante. Elles valorisent également la production des agriculteurs avec l'ouverture de nouveaux marchés au niveau local, régional ou international.

**La SIDI a pu déployer la majeure partie des instruments de financement dont elle dispose : prises de participation (ACEP), prêts à moyen terme**, notamment pour le refinancement de portefeuille d'IMF ; **prêts court-terme** pour le financement de campagnes agricoles, ou encore **prêt d'investissement** dans le cadre du projet pionnier d'électrification rurale avec centrales solaires porté par SINCO. La SIDI a aussi participé à des projets d'accompagnement structurants sur plusieurs années comme avec l'accompagnement de partenaires sur le développement de Mutuelles de Solidarité (MUSO), ou la promotion de l'agroécologie avec UBTEC et VIIM BAORE.

L'action de la SIDI prend tout son sens dans un contexte pays comme celui du Burkina – pauvreté, rôle important du secteur informel et de l'agriculture – d'autant plus du fait de la détérioration de la situation sécuritaire. Cette activité importante au Burkina n'aurait pu être développée **sans la flexibilité dont dispose la SIDI dans ses ressources apportées par son actionnariat solidaire**.

Cette flexibilité permet à la SIDI de **prendre du risque – mesuré – et d'accompagner les partenaires dans la durée**. Ainsi, tout en restant vigilante sur les questions de risques de financement du terrorisme, la SIDI a pour objectif de rester présente durablement dans le pays afin de soutenir à son échelle ces partenaires à l'empreinte sociale et environnementale positive forte à travers eux et la population du Burkina.



# Les instances

La SIDI est une Société en Commandite par Actions (SCA) à capital variable, ce qui implique deux catégories d'associés :

- un commandité, qui dispose du pouvoir de gestion, confié par l'Assemblée Générale. Il veille notamment au respect de la mission sociale de la SIDI ;
- les commanditaires, qui sont tous les autres actionnaires.

Ce statut permet à la SIDI de lever les capitaux nécessaires à son action en préservant la mission d'origine de la SIDI portée par ses actionnaires fondateurs, en particulier le CCFD Terre Solidaire. Le commandité est la société SIDIGestion SAS, qui regroupe quatre actionnaires fondateurs de la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire et trois congrégations religieuses : la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices, la Congrégation des Filles du Saint-Esprit et la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria.

## Le Comité de Gérance

Nommé par le commandité, il est chargé de valider les propositions d'engagements (financier et appui technique) préparées par l'équipe opérationnelle et d'assurer la direction et l'administration de la SIDI. Les Gérants de SIDI SCA sont M. Nicolaas Heeren (depuis septembre 2020) et Mme. Nathalie Klopfenstein (depuis septembre 2021), désignés par l'associé commandité pour une durée (renouvelable) de quatre ans.

## Le Comité de Concertation et d'Orientation

Nommé par le commandité, est chargé de l'approbation de la charte éthique et du plan stratégique de la SIDI, et veille à leur respect. Il est composé de :

<b>Sylvie BUKHARI DE PONTUAL</b> <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	<b>Catherine GRANIER</b> <i>Congrégation des Sœurs Auxiliatrices</i>
<b>Patrick SAURAT</b> <i>CCFD-Terre Solidaire</i>	<b>Anne-Marie MONNERAYE</b> <i>Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria</i>
<b>Françoise BEAUMONT</b> <i>Congrégation des Filles du Saint-Esprit</i>	<b>Gabriele GIUGLIETTI</b> <i>Banca Popolare Etica</i>
<b>Guy EVERS</b> <i>Epargne Solidarité Développement (ESD)</i>	<b>Geneviève GUÉNARD</b> <i>SIDI Gestion SAS</i>
<b>Philippe LOIRET</b> <i>Epargne Solidarité Développement (ESD)</i>	

## Le Conseil de Surveillance

Composé d'actionnaires commanditaires nommés par l'Assemblée Générale, assure le contrôle permanent de l'action de la gérance de la société. Il soumet annuellement aux actionnaires un rapport sur les états financiers et la gouvernance de la SIDI. Il est présidé par M. Philippe Loiret, et intègre également les membres suivants :

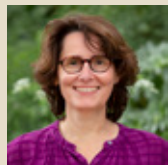
- Le Crédit Coopératif représenté par Mme Lucrèce MBONGO,
- La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Mme Gina BARBARA,
- L'association Épargne Solidarité et Développement - ESD (regroupant une grande majorité des actionnaires personnes physiques de la SIDI), représentée par Mme Maelle DUQUOC (ESD),
- M. Jacques DEMONSANT,
- M. Philippe Coquart,
- M. François Legac,
- M. Marc Raffinot et
- M. Benoît Monsaigneon.

# L'équipe des salarié.e.s

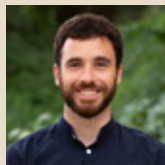
## Direction



**Émilie DEBLED**  
Directrice Générale



**Anne-Sophie BOUGOUIN**  
Directrice de la stratégie  
financière



**Joan PENCHE**  
Directeur  
des partenariats

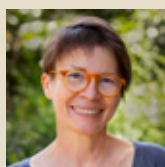
## Équipe opérationnelle



**Julie TORRES-SZANTYR**  
Responsable  
de l'accompagnement  
et de l'AT



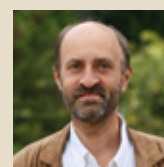
**Natasha OLMI**  
Coordinatrice  
du portefeuille FEFISOL



**Catherine BELLIN-SCHULZ**  
Chargée de partenariats et  
animation des consultants



**Cristina ALVAREZ**  
Chargée de partenariats



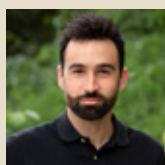
**Jean-Marie CAVARROC**  
Chargé de partenariats



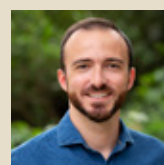
**Emmanuel VUILLOD**  
Chargé  
de partenariats



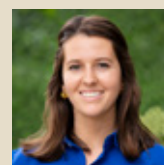
**Jean-Baptiste COUSIN**  
Chargé  
de partenariats



**Philippe MASSEBAU**  
Chargé  
de partenariats



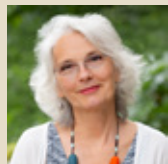
**Johan THUARD**  
Chargé  
de partenariats



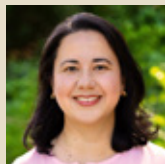
**Anaïs DUFOUR**  
Chargée  
de partenariats



**Anna CICCOTTI**  
Chargée de mission  
cofinancements et AT



**Dominique PASSARIELLO**  
Chargée d'appui  
aux opérations



**Diana MURILLO-SOLIS**  
Chargée d'appui  
aux opérations

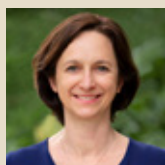
## Équipe transversale



**Irina KRAUCH**  
Responsable juridique  
et de la conformité



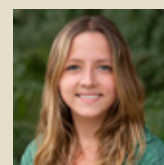
**Gabrielle ORLIANGE**  
Responsable PSE et  
chargée de partenariats



**Isabelle BRUN**  
Responsable de  
la communication  
extérieure



**Laurent CHÉREAU**  
Responsable des relations  
actionnaires et  
de l'administration



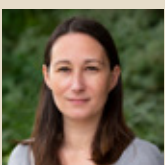
**Ariane BEVIERRE**  
Analyste PSE



**Erkan KARAOGLAN**  
Comptable et chargé  
de suivi du portefeuille



**Iness NOUIRA**  
Gestionnaire administrative  
et comptable FEFISOL



**Céline VIDAL**  
Assistante Relations  
actionnaires et administration



# L'équipe de Soluti



**Priscilla  
MIREMBE SERUKKA**  
*Présidente du conseil  
d'administration*

La Direction



**Paul KATENDE**  
*Directeur général*



**Cressy MUSASIIZI**  
*Directeur des opérations*



**Anne Rose NAMATOVU**  
*Directrice de l'administra-  
tion et des finances*

L'Équipe



**Abel TUKAMUBONA**  
*Chargé de partenariats*



**Christopher LUYIMA**  
*Assistant finance et  
administration*



**Deborah NAMPEWO**  
*Assistante comptable et  
administrative*



**Joseph ODEKE**  
*Chauffeur*

## Les consultants bénévoles, un engagement précieux aux cotés de la SIDI

Pour le développement de ses activités,  
**la SIDI compte en outre sur l'engagement  
bénévole d'une vingtaine de consultants.**

Agissant en complémentarité de l'équipe  
opérationnelle, ils permettent de renforcer  
considérablement l'appui aux partenaires.

Ces anciens professionnels de la finance,  
de l'agriculture et de la coopération  
internationale, apportent leur expertise  
et leur disponibilité aux missions  
de suivi et d'accompagnement des  
organisations soutenues, notamment  
à travers la participation à la gouvernance  
et notamment aux conseils d'administration.

Pionnière de la finance solidaire en France, la SIDI finance et accompagne depuis plus de 40 ans des acteurs économiques locaux, principalement en Afrique, au Proche Orient et en Amérique Latine, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables.





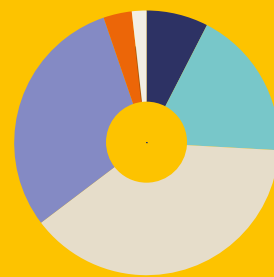


# Nos ressources



L'indépendance financière de la SIDI repose sur son modèle économique, basé sur la mobilisation d'actionnaires et d'épargnants qui lui apportent l'essentiel de ses moyens, et lui permettent ainsi de mener à bien sa mission sociale.

C'est pourquoi la SIDI veille à mobiliser et élargir ses soutiens, et à générer des effets de levier via des alliances.



## RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI PAR CATÉGORIE

- 8% CCFD-Terre Solidaire
- 18% Congrégations et Institutions religieuses
- 39% Particuliers
- 30% Fonds et Banques
- 3% Associations et Entreprises sociales
- 2% Acteurs publics



Les parts de capital de la SIDI et le FCP «Faim et Développement» sont labellisées Finansol.



## Le capital

La SIDI dispose d'un actionariat vaste et varié, gage à la fois de la stabilité du capital et de la priorité donnée aux objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise ; en effet, depuis la création de l'entreprise, les actionnaires ne se sont versés aucun dividende. En 2022, le capital social de la SIDI a crû de 1,2 millions d'euros nets, apportés par près de 130 actionnaires anciens ou nouveaux, parmi lesquels le Fonds d'Innovation pour le Développement Solidaire de l'ONG GRET.

Au 31 décembre 2022, le capital de la SIDI s'élevait à 34,6 millions d'euros.



## Le FCP « Faim et Développement »

Premier fonds de partage en Europe, le FCP « Faim et Développement » a été créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire et le Crédit Coopératif afin de conjuguer juste rémunération de l'épargne et soutien aux économies des pays du Sud et de l'Est.

Le principe de ce produit de partage est que les souscripteurs reversent 50% ou 75% de leur revenu annuel au CCFD -Terre Solidaire, qui s'engage à contribuer au financement des activités d'accompagnement de la SIDI.

Compte tenu du contexte de taux d'intérêts très faibles les produits de partage ont été limités ces dernières années. Pour autant le CCFD-Terre Solidaire compense partiellement le différentiel en maintenant une contribution annuelle à la SIDI significative (800 000 euros en 2022) garantissant ainsi la prise en charge des coûts d'accompagnement des partenaires qui ne peuvent pas être couverts par les seuls revenus du portefeuille.



**818 546 €**  
d'enveloppe  
d'assistance  
technique



**800 000 €**  
Subvention  
du CCFD-Terre  
Solidaire pour  
l'accompagnement

## Le FID

Le Fonds d'Incitation au Développement (FID) est un compte courant d'associés, abondé par la SIDI, le CCFD-Terre Solidaire et une Congrégation, qui permet de couvrir les principaux risques liés aux investissements par la compensation des pertes encourues dans des contextes difficiles. En 2022, quatre investissements ont été passés en perte (un reliquat de prêt et trois prises de participation de très faibles montants), pour un montant global de 231 000 €, dont 203 000 ont été imputés sur le FID. En termes de provisions, 504 000 € ont également été affectés au FID sur cet exercice. Sans l'intervention du FID, la SIDI aurait dû assumer ces charges supplémentaires et clôturerait l'année avec un résultat négatif. Le FID, qui s'élevait à 6,4 millions d'euros fin 2021 a donc légèrement diminué : fin 2022 le FID s'élève à 6,2 millions d'euros et est affecté à 79% du fait du niveau de provisions sur le portefeuille.

## Les effets de levier négociés auprès de bailleurs

Fin 2022, la SIDI pilote et gère trois programmes d'assistance technique et un programme d'appui au renforcement des filières agricoles, qui lui permettent de compléter sa propre offre d'accompagnement, par du temps et/ou de l'expertise dont elle ne dispose pas en propre :

- **La fondation ACTES** (cf. p.6) qui a approuvé 9 demandes d'engagements pour un total de 232 000 € en 2022.
- **La Facilité d'Assistance Technique de FEFISOL II.** Tout au long de l'année 2022, en parallèle du lancement du fonds FEFISOL II, la SIDI a négocié et mobilisé auprès de bailleurs de nouveaux fonds pour une facilité d'assistance technique « AT FEFISOL II », d'une durée de 12 ans. Une première enveloppe de 1,3 millions d'euros a été octroyée par FISEA+ sous la gestion de PROPARGO et BIO ; et permet à la SIDI et Alterfin de mettre en œuvre de nouveaux projets de renforcement de capacités.
- **Le SSNUP**, programme qui vise à financer des projets d'assistance technique qui soutiennent les acteurs de chaînes de valeur agricole pour atténuer les risques agricoles et améliorer les filets de sécurité de dix millions de petits ménages. Ayant rejoint ce programme en 2021, la SIDI peut proposer des projets, et en 2022 elle a présenté et obtenu la validation de six projets, pour une contribution totale du SSNUP de 240 000 €.
- **Le programme FIFAD** (Finance Inclusive pour des Filières Agricoles Durables), initié par la SIDI via la proposition d'un programme d'appui à l'entrepreneuriat social en Afrique auprès de l'Agence Française de Développement. Il a été construit avec plusieurs organisations locales, l'AOPP au Mali, la SOCOPA au Burundi, et IKURU, AMPCM et l'UPC-N au Mozambique, et est conçu pour améliorer les conditions de vie et les revenus de leurs producteurs.

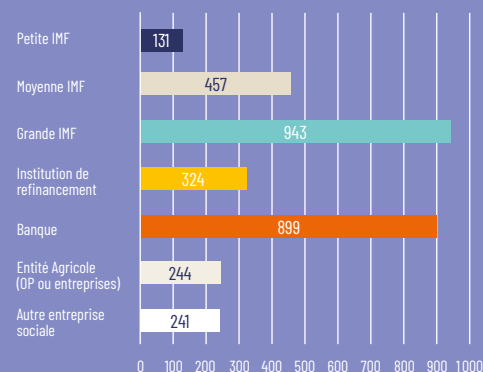


# Le financement en 2022

En 2022, l'activité financière de la SIDI a été très intense, avec 20,6 millions investis pour le bénéfice de 35 partenaires, parmi lesquels huit nouveaux.

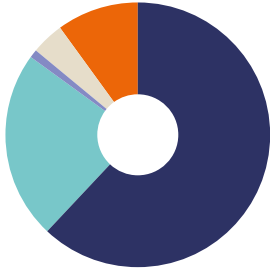
Nette des remboursements de l'année, la croissance du portefeuille de la SIDI fut de 9,7 millions d'euros, soit une croissance de 27,7% sur l'année. La moitié de cette croissance s'explique par le lancement de FEFISOL II en juillet 2022, le fonds constitué dans le sillage du succès de FEFISOL, et dans lequel la SIDI s'est engagée à investir 4,9 millions d'euros. Par ailleurs, la SIDI a augmenté de 1 million d'euros son investissement dans SOLUTI, sa filiale pour l'Afrique de l'Est.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille consolidé SIDI/SOLUTI, additionné au portefeuille de FEFISOL sous gestion SIDI (et retraité des investissements de la SIDI dans SOLUTI et dans FEFISOL II), s'élevait donc à 46,7 millions d'euros investis auprès de 97 partenaires hors fonds.



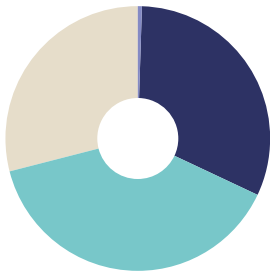
**INVESTISSEMENT MOYEN PAR TYPE DE PARTENAIRE EN MILLIERS D'EUROS (ENCOURS AU 31/12/2022)**





#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR RÉGIONS

- 62% Afrique
- 23% Amérique Latine / Caraïbes
- 10% MENA
- 1% Asie
- 4% Europe de l'Est



#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TYPE D'INVESTISSEMENT

- 32% Participation
- 39% Prêt en monnaie locale
- 29,5% Prêt en devise forte
- 0,5% Garantie

## Soluti et FEFISOL II en détails

En 2022, Soluti a quant à elle déboursé près de 3,5 millions d'euros au bénéfice de 12 partenaires Ougandais et Tanzaniens. A fin 2022, le portefeuille de Soluti s'élève à 13,1 millions d'euros, pour 30 partenaires dont 26 IMF, majoritairement concentrées en Ouganda (67% de l'encours et 77% des partenaires), puis en Tanzanie et enfin au Kenya.

En 2022 enfin, FEFISOL II a pu démarrer ses activités de financement des IMF et chaînes de valeur agricoles africaines. Tout comme pour le fonds FEFISOL, la SIDI est apporteur d'affaires du fonds aux côtés de Alterfin, l'autre cofondateur. A ce titre, les équipes de la SIDI sont chargées d'identifier, d'instruire les dossiers de financement et d'assurer le suivi des partenariats pour FEFISOL II, à hauteur approximativement de la moitié de l'activité du fonds. Pour 6 mois d'activités de FEFISOL II, ce sont ainsi sept dossiers de financements qui ont été validés, pour un total de 3,4 millions d'euros d'engagements.





# L'accompagnement en 2022

L'accompagnement fait partie intégrante de la mission de la SIDI auprès de partenaires qui souvent font face à une multiplicité de difficultés liées à la fois au contexte politique et/ou économique dans lequel ils interviennent, à la vulnérabilité de leur clientèle aux chocs externes, ou encore à une pénurie de ressources humaines locales suffisamment formées et expérimentées. Leur engagement social – et, de plus en plus, en faveur de la préservation de l'environnement – justifie que la SIDI puisse leur apporter, outre des ressources financières, des services d'accompagnement leur permettant peu à peu de construire leur autonomie institutionnelle et financière et, ainsi, de mieux servir les communautés locales.

Selon qu'il est mis en œuvre par la SIDI ou par des tiers, l'accompagnement est qualifié de « direct » ou « d'indirect ». Dans tous les cas, chaque partenaire est suivi par un chargé de partenariat qui définit les enjeux de l'année et les objectifs d'accompagnement à atteindre.

L'accompagnement direct de la SIDI est réalisé à distance et/ou par des missions de terrain. En 2022, plus de 80 missions ont ainsi été effectuées auprès des partenaires. Cet accompagnement direct est mis en œuvre par l'équipe opérationnelle épaulée par une vingtaine de consultants bénévoles. Ce suivi rapproché couvre des dimensions différentes selon les types de partenaires soutenus.

Un autre moyen privilégié de contribuer à la mise en œuvre de la vision et de la mission d'un partenaire est de participer à sa gouvernance, en assurant une présence de long terme, dans ses instances.

Fidèle à sa mission prioritaire d'investisseur patient au capital, la SIDI est actionnaire de 31 institutions et participe au conseil d'administration de 28 d'entre elles. Les sièges au CA sont occupés par un chargé de partenariat et/ou un consultant SIDI nommé pour son expertise et sa disponibilité.

La SIDI complète cette offre par de l'accompagnement indirect piloté par les chargés de partenariat et effectué dans ce cas par des consultants externes. Ces chantiers d'assistance technique, au nombre de 22 pour l'année 2022, s'effectuent dans le cadre des programmes d'assistances techniques (présentés p17).



**28** partenaires  
dans lesquels  
la SIDI siège au CA



**22** chantiers  
d'assistance technique



## RÉPARTITION DES CHANTIERS D'AT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- Afrique subsaharienne : 16
- Amérique Latine : 2
- Bassin méditerranéen : 4

## Les quatre grandes thématiques d'accompagnement de la SIDI

### **Consolider et contribuer à l'autonomisation de nos partenaires (gouvernance, transformation institutionnelle, gestion de crise) :**

Cette thématique est celle qui concentre la plus grosse partie de l'accompagnement réalisé par la SIDI. En effet, la SIDI est actionnaire d'une trentaine d'institutions, et participe à ce titre à leur gouvernance. En outre, près d'une dizaine d'institutions sont dans un processus de transformation institutionnelle, qui font l'objet d'un accompagnement de la SIDI. Une quinzaine d'institutions ont également bénéficié d'un accompagnement sur « les fondamentaux » de la gestion comptable et financière. Enfin, en 2022, quelques partenaires ont connu une crise, due à des facteurs externes ou internes, et la SIDI a mobilisé ses ressources humaines pour accompagner les institutions dans la gestion et la sortie de crise.

### **Promouvoir l'innovation et l'émergence de nouveaux modèles (Transformation digitale, Finance communautaire) :**

Cette thématique recouvre des interventions variées mais qui toutes permettent d'atteindre des personnes exclues des systèmes financiers classiques, à travers notamment la digitalisation des canaux de distribution ou le développement des groupes de finance communautaire.

### **Renforcer la performance sociale et environnementale de nos partenaires :**

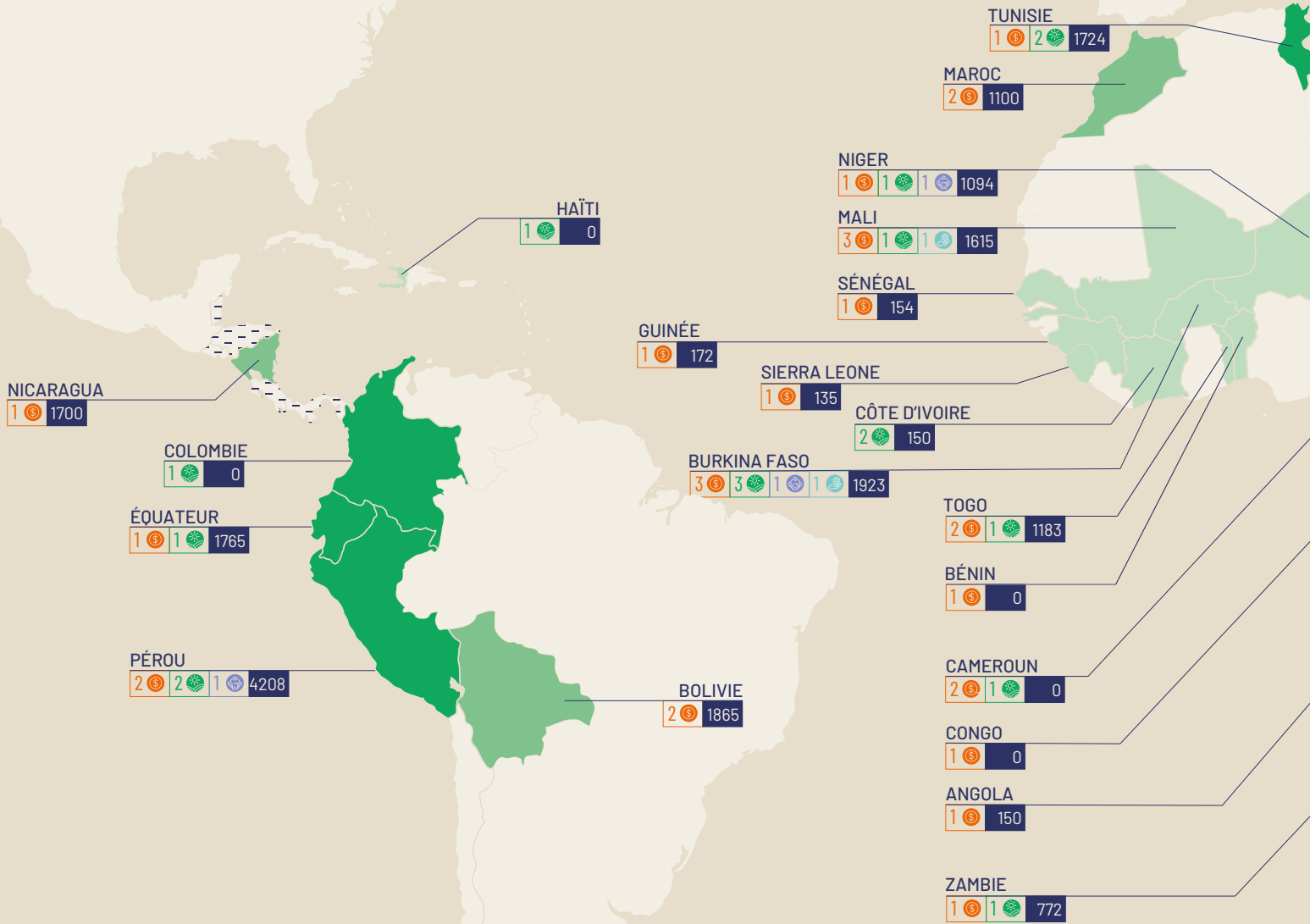
Cette thématique recouvre différents champs d'intervention possibles : des diagnostics des systèmes en place pour le suivi de la PSE, des ateliers animés pour accompagner les partenaires dans la définition d'indicateurs sociaux et environnementaux, des formations aux pratiques agroécologiques, la contribution à des projets pilotes pour la diversification des cultures agricoles, la conversion à l'agriculture biologique, etc.

### **Promouvoir l'échange d'expériences et la mise en réseau :**

L'une des missions essentielles de la SIDI est de permettre l'échange d'expériences entre pairs, ou entre institutions plus matures et d'autres qui souhaitent apprendre des premières. L'appui de la SIDI permet de réaliser des voyages d'échanges d'expérience, des ateliers réunissant plusieurs acteurs autour d'une problématique commune, et de favoriser l'émergence et la pérennisation de réseaux d'acteurs de la finance inclusive.



# Carte des partenaires



## LÉGENDE

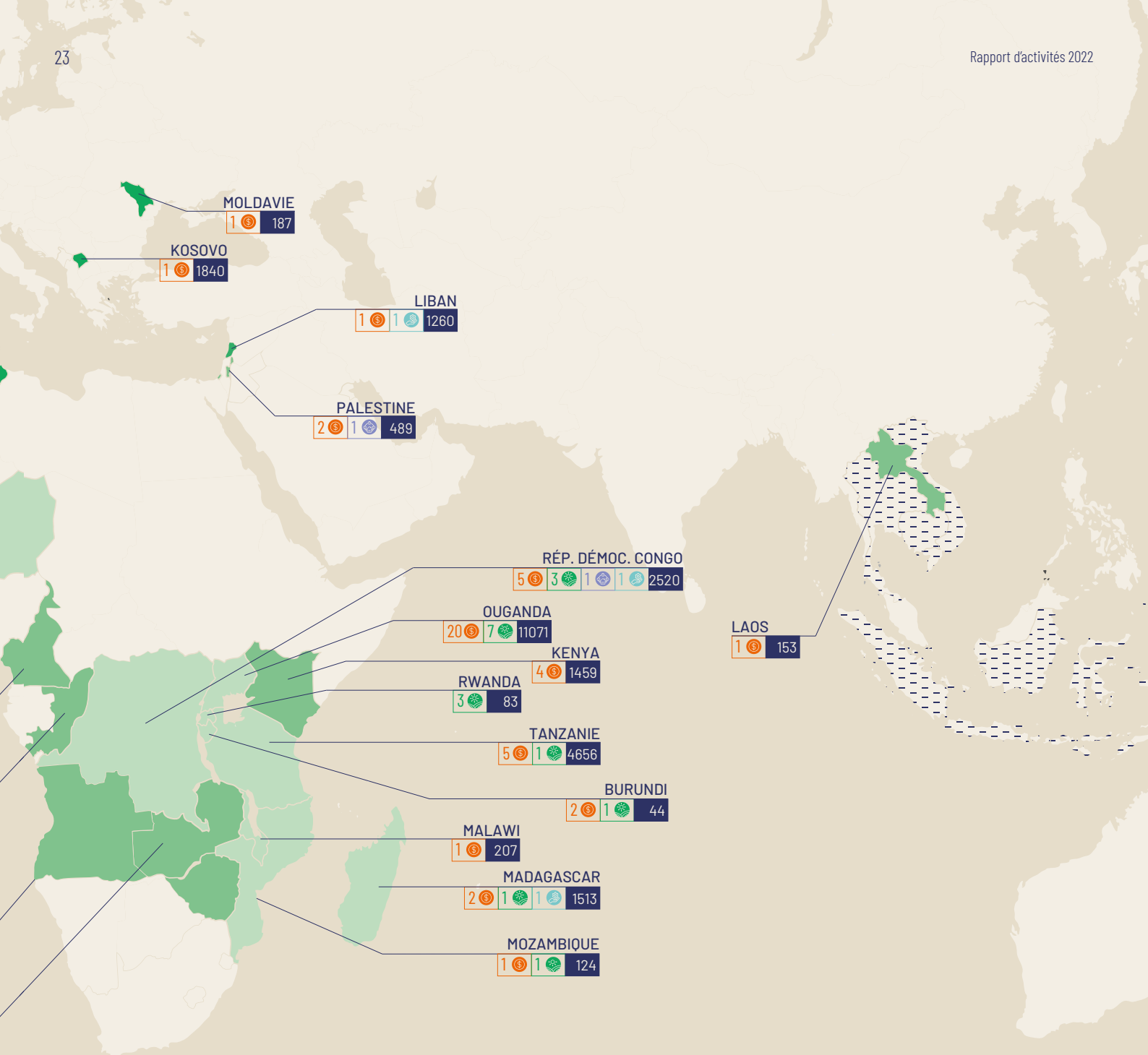
- 772** En cours de portefeuille de la SIDI par pays (en K€)
- Présence indirecte de la SIDI (via Institut. de refinancement)

- Institutions financières
- Entités agricoles
- Entreprises sociales
- Institut. de refinancement

### NIVEAUX D'IDH PAR PAYS (DONNÉES PNUD, 2021)

- IDH élevé > 0,7
  - IDH moyen > 0,55
  - IDH faible < 0,55
- (IDH de la France = 0,9)

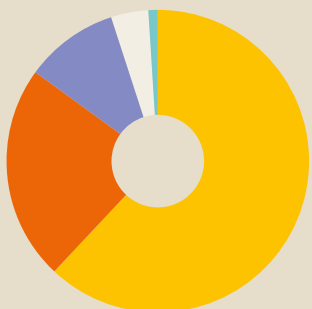




Instit. de refinancement multi-pays

2

SICSA	Amérique Centrale	1 284
PHITRUST Asia	Asie du Sud-Est	99



ZONES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES

- 62% Afrique Subsaharienne
- 23% Amérique Latine & Caraïbes
- 10% Bassin méditerranéen
- 4% Europe de l'Est
- 1% Asie



# Développer les services financiers de proximité

## UTILISER LA FINANCE INCLUSIVE COMME LEVIER DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.

En 2022, 49% des partenaires de la SIDI étaient situés dans des pays à faible bancarisation (où moins de 40% de la population a un compte bancaire). Or les services financiers de proximité sont indispensables pour permettre aux populations vulnérables, opérant dans le secteur informel, de développer leurs activités économiques et accroître leur résilience face aux crises écologique et climatique. C'est pourquoi l'appui à la structuration et à l'essor d'Institutions de microfinance (IMF), notamment les plus petites, peu ou pas financées par les autres acteurs traditionnels, demeure le cœur de métier de la SIDI.

Appuyant les acteurs de la finance inclusive depuis près de 40 ans, la SIDI dispose d'un savoir-faire reconnu dans le soutien et le financement de structures en consolidation. Sa petite taille lui permet de faire preuve d'agilité et d'adapter son offre à une demande qui varie beaucoup selon les contextes. La SIDI peut ainsi proposer des prises de participation longues et sans contrainte de sortie, des prêts en monnaie locale, de la garantie, de l'accompagnement ou encore de la mise en réseau.



### 83 partenaires

œuvrent pour l'inclusion financière  
81% du portefeuille SIDI  
58% des IMF ont un ciblage rural<sup>(1)</sup>  
70% des IMF sont de petite taille<sup>(2)</sup>  
27 sont situées dans des pays à faible bancarisation<sup>(3)</sup>



### 9,2 millions

de bénéficiaires  
dont 51% de femmes  
et 32% de ruraux

(1) Au moins 50% de leurs clients sont ruraux  
(2) IMF de Tier 2 ou 3 (actifs inférieurs à 50M€)  
(3) Pays où au moins 40% de la population n'a pas de compte bancaire

## Quels services de microfinance appuyons-nous à la SIDI ?

# 85%

**des IMF partenaires offrent des services non financiers à leurs clients**

Les services non financiers recouvrent par exemple des services d'éducation financière, de formations à la gestion d'entreprise, de mutuelles de santé, etc. Des services essentiels qui contribuent au renforcement économique des bénéficiaires comme à leur résilience.

# 73%

**de leur portefeuille est dédié aux activités génératrices de revenus**

Ces activités génératrices de revenus concernent d'abord l'agriculture, le commerce, ou l'artisanat. En investissant dans ces IMF, nous participons activement au développement économique des zones ciblées et à l'autonomisation des populations qui y vivent.

# 24%

**de leur portefeuille est dédié en moyenne à l'agriculture**

Le financement du secteur agricole revêt une importance cruciale en matière de sécurité alimentaire, d'emploi, et de résilience face au dérèglement climatique.

## Nyakayojo Sacco: un partenaire de Soluti en zone rurale ougandaise

Nyakayojo Sacco est une IMF située à l'Ouest de l'Ouganda, en zone rurale, non loin de la capitale régionale Mbarara.

Malgré sa taille relativement modeste (7000 épargnants, 1400 emprunteurs), cette institution est importante dans son milieu, par **son soutien volontariste au financement des activités agricoles** (qui représentent 22% de son portefeuille). Elle est ainsi devenue **partenaire de SOLUTI en août 2021** avec l'octroi d'un crédit de 400 000 shillings ougandais (soit environ 100 000 €), sur trois ans, pour financer son portefeuille de crédits.

En 2022, Soluti a proposé à Nyakayojo Sacco une assistance technique portant notamment sur l'installation d'une application complémentaire à son système de gestion existant et la formation des équipes à son usage. **Cette application permet désormais d'offrir à sa clientèle des services financiers mobiles à l'instar d'institutions de plus grande taille.**

La Fondation ACTES a également contribué à cet appui, à hauteur de 5000 €, qui a été apprécié des équipes de l'IMF.

En termes de résultats, entre juillet 2022 et mars 2023, environ 10% des membres de Nyakayojo Sacco ont déjà utilisé les services mobiles, pour un montant représentant entre 3 et 4% de l'épargne déposée (dépôts moyens d'un peu plus de 13 500 €, retraits de 5 500 € ; montant total d'épargne de 500 000 € environ, avec un taux de 1€ pour 4000 shillings). **L'intérêt pour les clients est manifeste, puisque l'application supprime les temps d'attente et permet aux membres éloignés (jusqu'à 300 km) d'y accéder.** Nyakayojo Sacco doit encore relever des défis inhérents à cette offre, comme l'importance de la lutte contre la fraude informatique qui pourrait faire l'objet d'une AT complémentaire dès 2023.

**Pour la SIDI, ce partenariat illustre bien la valeur ajoutée de SOLUTI** dans un contexte où la SIDI détient par ailleurs des participations dans des banques et IMF importantes de la sous-région, pour accompagner efficacement des structures bien implantées dans leur milieu et apportant des services efficaces aux populations vulnérables. De surcroît, SOLUTI a pu mettre en place son prêt en 2021 juste après la levée des restrictions Covid, importantes en Ouganda, ce que la SIDI n'aurait pas été en mesure de faire.





## Microloan Foundation Malawi : une IMF exclusivement dédiée aux femmes

Première filiale de Microloan Foundation UK, une organisation de charité britannique, MLF Malawi a été créée en 2002 pour **fournir aux femmes les plus pauvres du Malawi les outils et les compétences nécessaires pour leur permettre de sortir par elles-mêmes de la pauvreté.**

Avec un PIB par habitant de 567 \$ en 2021, le Malawi est l'un des pays les plus pauvres au monde. Le pays souffre de son enclavement, et l'économie y est très peu diversifiée, particulièrement dépendante du secteur agricole et donc extrêmement vulnérable aux chocs externes et aux effets du changement climatique (volatilité des prix, épisodes météorologiques extrêmes, épidémies, etc.)

**MLF Malawi s'adresse exclusivement aux femmes vivant en milieu rural.**

L'IMF propose uniquement des prêts de groupe dont la majorité est destinée au financement de petits commerces, le reste concernant les prêts agricoles. Ses produits sont adaptés de façon à servir les plus vulnérables, en proposant **des prêts inférieurs à 100\$**. L'IMF est une petite institution qui s'est fortement développée en 2022 avec 4,8 millions de total actifs à fin 2022, 4,2M€ de portefeuille et 40 000 clientes.

MLF Malawi a été un partenaire de la SIDI depuis 2013, financée initialement par FEFISOL, puis par la SIDI en 2019. En 2022, la SIDI a octroyé un nouveau prêt en monnaie locale (207 026 € en équivalent euros), afin de continuer à soutenir le développement de cette institution à la mission sociale forte et clairement établie.



## KOFIP en Haïti : assurer un meilleur suivi des MUSO

Le KOFIP (Kolektif Finansman Popilè) est une ONG Haïtienne créée en 1997 pour promouvoir les outils de financement populaire. **KOFIP travaille avec environ 1400 Mutuelles de Solidarité (MUSO) qui rassemblent 37 500 membres**, en leur fournissant de la formation, des documents de gestion ainsi que du crédit qui vient renforcer les fonds rassemblés par les membres. Depuis 2011, le KOFIP bénéficie de l'appui technique de la SIDI pour le suivi des MUSO, à travers des formations réalisées au cours des missions du chargé de partenariat. En effet, comme pour la plupart des groupes d'épargne informels, le suivi des groupes est déterminant dans leur succès à long terme, d'autant plus lorsque ceux-ci bénéficient de financements. Or, malgré son organisation au niveau communal et départemental, le KOFIP rencontre des difficultés en la matière du fait notamment des effets du COVID puis, en septembre 2022 du mouvement de contestation sociale « Pays Lock », qui rend difficile l'obtention de données de bonne qualité. KOFIP s'est donc engagé dans un processus d'informatisation de la production et du stockage des données MUSO, mais également de leur exploitation pour produire des états de situation et des prévisions fiables. Elle a donc mis au point **une application de gestion des Mutuelles de solidarité, appelée MUSOMOBIL**. Celle-ci doit permettre à chaque MUSO d'améliorer

sa gestion des prêts aux membres et des emprunts externes, mais aussi pour les organisations qui assurent la promotion et le suivi des MUSO de mieux évaluer leur portée grâce à un suivi régulier de leurs statistiques. KOFIP a ainsi créé le site internet Musomobil.org, sur lequel déjà plus de 70 MUSO se sont inscrites et ont renseigné des informations de base sur le groupe et ses membres.

L'accompagnement de la SIDI dans le développement de l'application a consisté en l'appui à la création de « modules de gestion », afin que chaque MUSO produise, à chaque réunion et pour chaque membre, les informations chiffrées concernant les cotisations, les octrois de prêts et remboursements, les assistances accordées. En outre, grâce à une subvention de 12 400 € octroyée par la fondation ACTES en 2022, KOFIP a pu sélectionner les informaticiens chargés de développer l'application. Plusieurs tests réalisés par le chargé de partenariat de la SIDI ont permis de confirmer que les modules sont opérationnels, permettant aux MUSO les plus récentes de générer automatiquement des rapports fiables. Le projet devrait aboutir en 2023 par la reprise et l'intégration des données pour les MUSO les plus anciennes, après quoi la KOFIP disposera d'un outil fiable et accélérant grandement son suivi des quelque 1400 groupes.

## Promouvoir l'échange d'expériences : visite d'apprentissage de l'UCMECS auprès de l'UBTEC

L'UCMECS est une faîtière de 8 caisses d'épargne-crédit actives dans la région des Savanes au Nord-Togo, qui compte plus de 16 000 emprunteurs et plus de 66 000 épargnants, essentiellement ruraux : 60 à 70% des crédits déboursés par le réseau pour le financement des activités économiques vont ainsi au secteur agricole.

L'UCMECS est un partenaire de longue date de la SIDI, qui lui a octroyé un premier prêt en 2006, et de FEFISOL à partir de 2013. Depuis 2019 la SIDI ne finance plus l'UCMECS, du fait de sa capacité à mobiliser l'épargne de ses membres. Néanmoins, la SIDI a continué à apporter à l'UCMECS un accompagnement sur des thématiques diverses, notamment au travers d'une convention avec Louvain Coopération, autre partenaire technique de l'UCMECS.

**La région des Savanes présente l'un des contextes climatique et environnemental les plus défavorables du pays**, caractérisée par une courte saison des pluies, irrégulière et inégalement répartie. Or, la production agricole et l'élevage constituant le socle économique de la région et employant plus de 90% de la population active, cet aléa amplifié par les effets du changement climatique sur la dégradation des sols et des rendements agricoles constitue un important risque d'insécurité alimentaire et économique pour la population locale.

L'UCMECS a pris conscience de ce risque majeur pour la conduite de ses activités, et a fait le choix de concilier sa croissance économique avec une responsabilité sociale et environnementale accrue au cours des cinq prochaines années de son plan stratégique. Pour ce faire, l'UCMECS souhaite mieux adapter son offre de crédit à sa clientèle cible.

Dans ce contexte, la SIDI et l'UCMECS ont convenu d'un **projet d'accompagnement pour développer des produits financiers verts afin d'accompagner les producteurs qui s'investissent dans la production biologique**. En 2022, une subvention de la fondation ACTES de près de 4 000 € a permis à l'UCMECS d'effectuer une **visite d'échange et de partage d'expériences avec l'UBTEC**, partenaire SIDI au Burkina Faso, afin de s'imprégner des bonnes pratiques et des contraintes du financement agroécologique. En effet, la SIDI et l'UBTEC ont déjà mené une série de travaux dont peut s'inspirer l'UCMECS. En 2016, une étude de la vulnérabilité des exploitations familiales a permis de développer la connaissance de leurs pratiques agricoles et de gestion foncière. L'année suivante, l'UBTEC avait été appuyée dans son estimation des risques sur l'environnement de ses différents produits de crédit, ainsi que des différentes pratiques agricoles des membres, qui avait permis d'élaborer une première politique incitative de bonnes pratiques ainsi que la constitution d'un petit fonds de garantie. Enfin, sur appui du programme TAPSA, l'UBTEC a pu, entre 2017 et 2020, mettre en œuvre une politique plus complète incluant des formations et du suivi sur ses filières vivrières.

La visite d'échange a permis à la délégation d'UCMECS d'échanger avec l'équipe de l'UBTEC sur le processus de mise en place des produits de finance verte ou agroécologique, sur les pratiques et les procédures, mais aussi d'échanger sur les contraintes et difficultés rencontrées par l'UBTEC et les solutions trouvées. **Ces échanges entre pairs, complétés par des entretiens avec des clients bénéficiaires, ont permis d'élaborer un plan de mise en œuvre de la finance verte et agroécologique au sein de l'UCMECS.**

La SIDI souhaite dorénavant s'engager aux côtés de l'UCMECS dans l'étape suivante qui marquera le développement effectif de son offre de produits sur l'agroécologie.







# Développer les chaînes de valeur agricoles

## SOUTENIR L'AGRICULTURE UN LEVIER DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Secteur jugé trop risqué ou peu rentable par de nombreux investisseurs, l'agriculture et, en particulier, l'agriculture familiale, joue pourtant un rôle majeur dans l'essor des zones dans lesquelles nous intervenons.

L'agriculture familiale répond en effet aux trois grands défis posés à l'agriculture :

- Des exploitations agricoles diversifiées, donc plus résilientes et gage d'une meilleure préservation des ressources naturelles et de biodiversité.
- Le maintien d'emplois rémunérateurs en zones rurales, y compris pour les femmes, dans un contexte d'exode massif vers des villes surpeuplées et offrant peu d'opportunités professionnelles de qualité.
- La souveraineté alimentaire, l'exploitation produisant d'abord pour satisfaire les besoins du ménage.

C'est pourquoi la SIDI s'est engagée depuis nombreuses années déjà dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Nous choisissons de financer et d'accompagner des entités agricoles, des organisations de producteurs en particulier, ou des PME à fort impact social et environnemental s'approvisionnant auprès de petits exploitants familiaux. Ainsi, nous contribuons à renforcer les pratiques agricoles durables et résilientes face au changement climatique et soutenons l'agroécologie comme modalité de production agricole.



**37** partenaires en 2022,  
Organisations de Producteurs (OP)  
et PME à fort impact social  
et environnemental

**19%** du portefeuille SIDI  
**50%** des décaissements en 2022  
**134 000** petits producteurs  
soutenus, dont **32%** de femmes



## Beni Ghreb : nouvelle dimension du partenariat avec une prise de participation de la SIDI

**Beni Ghreb est une PME de conditionnement et exportation de dattes produites dans l'oasis de Hazoua** dans le sud tunisien, à la frontière avec l'Algérie. Elle a été créée en 2002 suite à la volonté d'un groupement d'agriculteurs de faciliter la commercialisation de leur production et d'augmenter leurs revenus. Beni Ghreb achète ainsi la totalité de sa production au groupement qui regroupe 130 familles de l'oasis. **Ces dattes, produites en agriculture biologique, sont commercialisées en Europe.** Il s'agit de la variété Deglet nour dont la qualité est excellente.

L'entreprise met à la disposition des producteurs une équipe technique qui s'occupe du suivi des palmiers à partir de la floraison et qui se charge de la récolte. Les dattes sont ensuite triées, lavées et conditionnées dans l'usine, avant d'être exportées en Europe.

**Beni Ghreb est une entreprise à la mission sociale et environnementale très forte au profit des habitants de l'oasis de Hazoua.**

En effet, la certification bio permet aux producteurs de bénéficier d'un prix d'achat pour leurs dattes jusqu'à 40% supérieur au marché conventionnel. L'entreprise est en outre l'une des principales sources d'emplois féminins dans la ville, essentiellement les femmes et les filles des agriculteurs du Groupement. L'impact de Beni Ghreb au niveau environnemental est également très important. Elle a notamment mis au point un programme de régénération de l'écosystème traditionnel de l'oasis basé sur l'agroforesterie et a développé des systèmes d'irrigation par aspersion, qui permettent d'économiser 70% de la consommation d'eau.

La SIDI fait des prêts de campagne à Beni Ghreb depuis 2018 (d'abord via le fonds FEFISOL puis directement ces dernières années). Depuis la pandémie, l'entreprise connaît des difficultés financières qui

ont conduit fin 2021 à une situation de quasi-faillite. En effet, la dévaluation du Dinar tunisien mais surtout la crise COVID n'ont pas permis à l'entreprise d'exporter sa production 2019 pourtant achetée aux producteurs. **Début 2022, l'enjeu était donc de sauver l'entreprise, la restructurer et la recapitaliser.** La SIDI a donc décidé d'entrer au capital de la société afin d'essayer de la redresser.

La SIDI avait déployé **un accompagnement rapproché dès 2021** qui s'est renforcé en 2022. Le chargé de partenariats et un consultant bénévole expert-comptable ont réalisé un suivi hebdomadaire de l'entreprise ainsi que deux missions de terrain afin d'identifier les besoins précis d'accompagnement et d'élaborer un plan d'actions pour le sauvetage de Beni Ghreb.

**La SIDI est entrée au capital de l'entreprise en transformant sa dette en capital**

à l'occasion d'un plan de sauvegarde de l'entreprise entériné lors de l'AG extraordinaire fin juin 2022, et détient actuellement près de 20% du capital. Parallèlement au besoin de capital, Beni Ghreb et la SIDI ont identifié des leviers pour permettre une modernisation et une meilleure efficacité des process. Grâce au programme SSNUP, Beni Ghreb a pu acquérir et se former à l'utilisation d'un nouveau système de gestion, mis en place et opérationnel pour la nouvelle campagne démarrée en octobre. Le consultant SIDI a accompagné l'équipe de Beni Ghreb dans le choix du prestataire et de la solution informatique.

Fin 2022, la situation de trésorerie de l'entreprise continuait à être très tendue.

**La prochaine étape est l'élaboration d'un plan stratégique à 5 ans.** La SIDI va mobiliser avec Alterfin l'assistance technique de FEFISOL II pour recruter un consultant afin d'accompagner Beni Ghreb dans la réalisation de cet exercice.

**67%** des partenaires agriculture biologique sont certifiés

**58%** sont certifiées commerce équitable

Deux certifications qui permettent aux organisations de producteurs partenaires de bénéficier de meilleurs prix. En particulier, la certification équitable permet de financer des projets de développement local/communautaire comme des écoles ou des centres de santé.

**76%** des EA appuient les producteurs à la mise en place de pratiques agroécologiques

L'agroécologie regroupe un ensemble de pratiques agricoles visant à utiliser au maximum les fonctionnalités offertes par la nature, tout en diminuant les pressions sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles. La SIDI a développé une grille d'analyse agroécologique visant à analyser et questionner les pratiques agricoles de ses partenaires et à les accompagner dans leur transition.

**69%** des OP proposent des services complémentaires à leurs bénéficiaires

Il peut s'agir de services d'alphabétisation, de formations aux différentes techniques agricoles, de services spécifiquement dédiés aux femmes ou aux jeunes... Autant de services qui contribuent directement au développement local.





## La complémentarité SIDI - FEFISOL II au service de Biotan en Tanzanie

BIOTAN Group Limited est un transformateur de noix de cajou biologiques à Dar es Salaam en Tanzanie. L'entreprise achète des cajous bruts auprès de petits agriculteurs de la région côtière et les transforme en amandes de cajou. Pendant la saison 2021-2022, BIOTAN a vendu 337 tonnes d'amandes de cajou biologiques, principalement sur le marché européen, pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 2 millions d'euros. **Outre son impact sur la création d'emplois, avec ses salariés et sa main-d'œuvre journalière, Biotan propose le prix d'achat de cajou brute le plus élevé du pays et augmente ainsi le revenu de ses 840 ménages fournisseurs.**

En termes d'impacts environnementaux, Biotan est la seule PME du secteur en agriculture biologique dans le pays, et l'une des trois plus importantes toutes filières confondues. Elle bénéficie également de l'expérience et de l'engagement de son DG en ingénierie de l'environnement, et d'un système de contrôle interne et de traçabilité très efficace.

C'est pourquoi depuis 2020, **la SIDI fournit un fonds de roulement à BIOTAN, renouvelé en 2022, à hauteur de 600 000 € pour financer l'achat des noix de cajou brutes biologiques auprès d'un réseau d'agriculteurs certifiés.** En 2022, FEFISOL II a également participé au financement de la campagne de cajou, en complémentarité de la SIDI avec une ligne de crédit du même montant.

Cette même année, un projet d'Assistance Technique de FEFISOL II est né au fil des discussions entre les dirigeants de BIOTAN et le Chargé de partenariats de la SIDI au sujet de l'avenir de l'entreprise. BIOTAN a en effet connu un développement régulier au cours des cinq dernières années et souhaite maintenant franchir

une étape importante dans son changement d'échelle, qui exige une planification minutieuse sur la manière d'y parvenir.

**L'objectif de BIOTAN est également d'attirer un nouveau partenaire stratégique aux côtés de SIDI/FEFISOL II.** Le projet d'assistance technique vise donc à établir un diagnostic complet des activités commerciales existantes et de la structuration de BIOTAN, afin de développer un plan d'affaires quinquennal. **Pour FEFISOL II et BIOTAN, cet appui est conçu comme très complémentaire à l'assistance technique déjà en cours de la SIDI (via SSNUP) d'environ 35 000€ et portant sur :**

- Le développement d'outils numériques améliorant la gestion des stocks et la traçabilité des produits, du producteur jusqu'aux clients finaux.
- L'obtention de la certification d'hygiène « HACCP » permettant d'assurer une production de denrées alimentaires sans danger pour la santé.
- Le développement de bonnes pratiques agricoles, la R&D sur les améliorations variétales et la formation sur l'utilisation des sous-produits de cajou.

L'appui de FEFISOL II a pu démarrer tout début 2023, et les dirigeants de BIOTAN sont très satisfaits du travail des consultants, qui bénéficient d'une véritable expertise sur le sujet et leur apportent d'ores et déjà des conseils judicieux et adaptés.



## Nouvel engagement auprès de NORANDINO, un modèle d'OP vertueuse

La Cooperativa Agraria Norandino Ltda (Norandino) est une union de coopératives de paysans fondée en 2005 à Piura, dans le nord du Pérou. Aujourd'hui implantée dans 12 régions, elle regroupe 12 organisations qui totalisent près de 6 778 petits exploitants agricoles en 2022.

La mission de Norandino est d'améliorer les conditions de vie de ses familles membres en leur offrant un accès aux marchés locaux et internationaux. **La coopérative est animée par des valeurs de transparence, d'équité, de respect, de responsabilité, de démocratie et de qualité de service.**

D'abord spécialisée dans le café, la coopérative s'est diversifiée dans la production de sucre de canne en 2003 et de cacao en 2007. Le café représente 80% de ses ventes annuelles, suivi du cacao et de la panela (sucre de canne non raffiné). A l'échelle nationale, Norandino est un acteur qui pèse, exportant près de 10% du café péruvien.

**Début 2020, elle a ouvert sa propre usine de broyage de cacao,** ce qui permet aux producteurs de transformer eux-mêmes les fèves en masse de cacao, une étape cruciale vers plus d'autonomie. Cette usine lui a permis de consolider son partenariat de longue date avec l'importateur français Ethiquable. En plus de cette chocolaterie, elle dispose d'une usine de café et une de panela. L'usine de café est idéalement située, près du port d'exportation de Païta. De plus, elle a une capacité suffisante pour préparer le café d'autres coopératives de la région pour l'exportation.

**Norandino est ainsi devenue une coopérative de référence dans son secteur d'activité au Pérou, adossée à un réseau d'acheteurs internationaux solides et engagés à l'image d'Ethiquable.** Elle est exemplaire en termes d'organisation et de composition (historique des membres et enracinement profond), de diversification des revenus, de changement d'échelle et de création de valeur ajoutée locale. Elle dispose en outre d'une forte attention aux aspects environnementaux (certification bio, promotion de l'agroforesterie, formations des producteurs etc.) et augmente les revenus des producteurs, grâce à des prix supérieurs au marché et des seconds paiements.

C'est en considération de ce positionnement, mais aussi pour renforcer sa coopération avec Ethiquable, et enfin pour pouvoir apprendre de ses réussites que la SIDI a marqué son intérêt pour entrer en partenariat avec Norandino. En effet, l'organisation n'a pas pu en 2022 obtenir tous ses financements auprès des banques locales pour financer les campagnes agricoles, et Ethiquable a dans ce cadre sollicité la SIDI, qui a octroyé à Norandino fin 2022 une ligne de financement d'un million de dollars sur cinq mois.

**La SIDI étudie désormais la manière dont elle pourrait appuyer Norandino dans la diversification de ses acheteurs des produits transformés pour consolider sa croissance.** Elle étudie en outre la possibilité de proposer à la coopérative **un accompagnement portant sur l'analyse de sa stratégie d'investissement** : pour la SIDI, l'enjeu est de pouvoir permettre à cette coopérative de grande taille résolument engagée dans sa performance sociale et environnementale de pouvoir maintenir son équilibre financier dans un contexte péruvien tendu par la hausse des prix, l'instabilité politique et les effets déjà à l'œuvre du changement climatique.





## Appui à la filière café des Grands lacs africains à travers le renforcement de cinq organisations de producteurs

La SIDI finance et accompagne 5 coopératives productrices de café arabica dans la région des Grands Lacs africains à la frontière entre République Démocratique du Congo (MUUNGANO et CPNCK) et Rwanda (ABAKUNDAKAWA, KOPAKAMA, BUHANGA).

### Ces coopératives de café sont bien alignées avec le ciblage et les objectifs de la SIDI :

- Fort ancrage dans le terroir, gestion démocratique, 100% locale.
- Institutions de taille modeste avec un potentiel de développement intéressant : chiffre d'affaires actuel inférieur à 2 millions € avec 1 500 à 4 500 membres par coopérative.
- Institutions au fort impact social et environnemental : double certification bio et équitable, redistribution importante des primes à la communauté, deuxième paiement de café, projets d'agroécologie, etc.

**La SIDI accompagne ces organisations depuis trois à dix ans dans l'amélioration de leur autosuffisance économique** (financement du fonds de roulement et de l'investissement, accès aux marchés, gestion financière), **le développement des activités qu'elles proposent à leurs membres et la gestion de la PSE/ performance agroécologique.**

Compte tenu de points communs importants entre les deux zones frontalières (contextes pédoclimatiques – sol/climat – assez proche, forte densité de population menant à des plantations de petites tailles, des variétés proches, des activités économiques liées et des acteurs de marché assez semblables dans le secteur café),

**les besoins d'appui de ces coopératives sont assez similaires :** améliorer leur modèle économique et leur gestion interne ; améliorer leur accès au marché et au financement ; aider à la mise en place de pratiques agricoles plus efficaces et durables.

**Parallèlement aux financements apportés et afin de répondre à ces besoins, la SIDI a construit un projet d'assistance technique sur 2 ans** et obtenu le co-financement via le programme SSNUP et la Fondation ACTES des activités prévues pour un budget de 250 000 €.

Ce projet présente trois volets correspondant aux trois grands besoins identifiés et permettra un accompagnement personnalisé pour chacune des coopératives, mais aussi des échanges d'expérience entre elles et des ateliers de formation et d'échanges entre différents acteurs du secteur.

**Le projet a démarré en juillet 2022 par la tenue d'un atelier d'échanges et de construction collaborative sur l'île d'Idjwi** au milieu du lac Kivu en RDC. L'événement a réuni 35 personnes : des membres de onze coopératives de producteurs de café, des représentants d'acheteurs, des institutions appuyant techniquement et/ou financièrement des coopératives, des consultants spécialisés dans la filière, un représentant des pouvoirs publics régulant la filière et enfin trois chargés de partenariat de la SIDI qui ont organisé et animé l'atelier. Cet atelier a été un succès : **les coopératives ont pu échanger en confiance malgré le contexte concurrentiel et les tensions entre RDC et Rwanda, et apprendre de l'expérience des autres.**

Les échanges ont porté sur trois grandes thématiques :

- la durabilité des pratiques agricoles avec la promotion de l'agroécologie ;
- l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de la gouvernance partagée des coopératives ;
- l'accès au marché et au financement.

**L'objectif pour 2023 est de poursuivre les activités de renforcement des compétences en gestion comptable et financière pour chaque coopérative, et mener les formations sur les pratiques agroécologiques et l'accès au marché.**

La détérioration de la situation sécuritaire de la zone, ainsi que les tensions entre la RDC et le Rwanda, ont imposé des ajustements dans la mise en œuvre et la sélection des consultants pressentis pour réaliser les formations et l'appui, sans fort heureusement empêcher la poursuite du programme.







La SIDI accompagne et finance des acteurs économiques des pays du Sud à travers des partenariats innovants et durables en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, notamment en milieu rural, et de favoriser des pratiques écologiques vertueuses.

# Bilan au 31.12.2022

En milliers d'euros

ACTIF	EXERCICE AU 31.12.22	2021	PASSIF	EXERCICE AU 31.12.22	2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	-	0	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Logiciels	2	1	Capital	34 611	33 995
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>RESERVES :</b>		
Installations, agencements	16	17	Réserve légale	3 311	2 287
Matériel de bureau et inform.	9	13	Réserve statutaire (ESUS)	2 590	-
			Reserves dédiées aux risques du portefeuille	768	768
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			Autres réserves	-	2 543
Participations	24 697	17 778	Report à nouveau	-	838
→ dont Participations Sud	24 041	17 417			
dont Participations Nord	656	361	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>476</b>	<b>236</b>
Prêts et créances immobilisées	16 326	14 364			
Autres immobilisations financières	100	105			
Intérêts courus sur prêts	69	30			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>41 219</b>	<b>32 307</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>41 758</b>	<b>40 668</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	-	-	<b>PROVISIONS</b>		
<b>CRÉANCES</b>			Provisions pour risques	509	529
Clients	108	-	Autres provisions	273	209
→ Cofinancements	374	420	<b>TOTAL (II)</b>	<b>782</b>	<b>738</b>
<b>AUTRES CRÉANCES</b>			<b>DETTES</b>		
Avances sur portefeuille <sup>(1)</sup>	460	538	CCA - Actionnaires	35	4
Produits à recevoir	2	1 080	Actionnaire - SIDI Gestion	10	10
Autres créances	59	4	CCA - FID	5 420	5 639
<b>TRÉSORERIE</b>			CCA - Personnes morales	1 383	874
Valeurs mobilières de placement	8 388	8 273	CCA - Personnes physiques	8	5
Disponibilités	7 760	11 242	Emprunts	3 374	3 084
Caisse	1	2	Autres dettes financières	613	753
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			<b>Sous-total Dettes à long terme</b>	<b>10 844</b>	<b>10 369</b>
Charges constatées d'avance	8	17	Dettes fournisseurs		
Ecart de conversion Actif	-	8	et comptes rattachés	190	115
<b>TOTAL (II)</b>	<b>17 159</b>	<b>21 584</b>	Dettes fiscales et sociales	444	334
			Investissements à réaliser	3 232	300
			Autres dettes	107	31
			<b>Sous-total Dettes courantes</b>	<b>3 972</b>	<b>780</b>
			<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
			Produits constatés d'avance	1 023	1 337
				-	-
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à II)</b>	<b>58 378</b>	<b>53 891</b>	<b>TOTAL (III)</b>	<b>15 839</b>	<b>12 486</b>
			<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à III)</b>	<b>58 378,</b>	<b>53 891</b>

Dont prise de participation de 4,86 M€ de dans FEFISOL II.

Les cofinancements 2022 correspondent aux soldes à recevoir :

- de l'ONG ADA pour le projet SSNUP
- de la Société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO) pour le financement de l'assistance technique en faveur des bénéficiaires de FEFISOL II

La Trésorerie de la SIDI se compose notamment :

- du FID, pour 5,4 M€,
- de l'enveloppe de 700 000 € de BNP-Paribas pour le financement de garanties,
- des fonds d'assistance technique de FEFISOL, FIFAD et SSNUP, pour 750 000 €
- de ses comptes courants en euro et en devises, à hauteur de 7 M€.

Le reste est placé sur des produits d'épargne, permettant à la SIDI de faire face aux demandes de financement avec souplesse et diligence

«Fonds d'Incitation au Développement» conçu pour couvrir les risques métier de la SIDI.

Dont 3,25 M€ issus des fonds d'épargne salariale solidaire



# Compte de Résultat au 31.12.2022

En milliers d'euros

	2022	2021
Contribution du CCFD-Terre Solidaire liée aux revenus partagés du FCP «Faim & Développement» pour financer les activités d'accompagnement		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	800	821
Prestations autres (dont FEFISOL)	156	93
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	463	333
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	154	161
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	145	156
Refacturation de charges	98	19
Autres produits d'exploitation	159	52
Reprises de provisions d'exploitation	28	43
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 005</b>	<b>1 677</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais de personnels	2 105	1 927
Frais de missions suivi/accompagnement	207	77
Prestations externes	435	280
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	463	333
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	147	161
Autres charges d'exploitation	233	205
Taxes et versements assimilés	163	145
Dotations aux amortissements	20	28
Dotations aux provisions d'exploitation	93	10
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3 865</b>	<b>3 167</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 861</b>	<b>-1 489</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 070	1 014
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 675	1 229
Revenus des placements (dont FID)	4	69
Gains de change réalisés	273	117
Gains de changes latents	25	125
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)	8	152
Reprise de provisions sur la portefeuille (hors FID)	0	109
Reprise de provisions autres	13	114
Autres produits financiers	0	27
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>3 067</b>	<b>2 957</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Intérêts sur emprunts	73	60
Pertes de changes réalisées	59	284
Pertes de changes latentes	36	1
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	51	14
Pertes cession valeur mobilière de placement	4	7
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	95	121
Dotation provision portefeuille (hors FID)	218	641
Dotation provision autres	227	125
Autres charges financières	0	0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>763</b>	<b>1 252</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 305</b>	<b>1 705</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>130</b>	<b>339</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>97</b>	<b>319</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32</b>	<b>20</b>
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>476</b>	<b>236</b>

Dont 149 K€ pour la gestion de FEFISOL I

En augmentation de 60% sur un an s'expliquant principalement par le remboursement des frais de structuration de FEFISOL II pour un montant de 103 k€.

Prestations notamment  
- à la gestion des facilités d'assistance technique  
- aux frais de structuration de FEFISOL II (98 K€ remboursés à la SIDI en 2022)

- aux activités de gouvernance de la SIDI  
- aux frais juridiques (contractualisation et recouvrement)

Dont 5 664 € de contribution carbone 2022 (cf. P. 10)

Dont 64% de charges directement liées aux partenariats

Ces produits et charges concernent intégralement la liquidation de FEFISOL I

# Tableau des partenaires


REGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2022	FINANCEMENTS 2022, EN MILLIERS D'EUROS, DE SIDI, SOLUTI, APPORTÉ PAR SIDI	PORTEFEUILLE AU 31.12.22, CONSOLIDÉ SIDI/SOLUTI, EN MILLIERS D'EUROS
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	<b>AFRIQUE</b>	<b>MAIN</b>	Réseau		-	-
	<b>Angola</b>	<b>KIXICREDITO</b>	Institution de Microfinance		222	150
	<b>Bénin</b>	<b>RENACA</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>ACEP BURKINA</b>	Institution de Microfinance		-	1349
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>BIOPROTECT</b>	Entité Agricole (Céréales)		75	120
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>GEBANA BURKINA FASO</b>	Entité Agricole (maraîchage)		600	-
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>PRODIA</b>	Institution de Microfinance		-	267
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>SINCO</b>	Entreprise sociale (Energie)		-	34
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>SINERGI BURKINA FASO</b>	Institution de refinancement		-	152
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>UBTEC</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Burkina-Faso</b>	<b>VIIM BAORE</b>	Entité Agricole (Céréales)		-	-
	<b>Burundi</b>	<b>CAPAD</b>	Promoteur de Muso		-	-
	<b>Burundi</b>	<b>ISHAKA MICROFINANCE</b>	Institution de Microfinance		-	44
	<b>Burundi</b>	<b>SOCOFA</b>	Entité Agricole (Céréales)		-	-
	<b>Cameroun</b>	<b>CECAW</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Cameroun</b>	<b>GRASSLAND</b>	Entité Agricole (Céréales)		50	-
	<b>Cameroun</b>	<b>UCEC</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Congo</b>	<b>CAPPED</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Côte-d'Ivoire</b>	<b>ECAM</b>	Entité Agricole (Cacao)		150	150
	<b>Côte-d'Ivoire</b>	<b>ECOCAJOU</b>	Entité Agricole (Oléagineux)		-	-
	<b>Guinée</b>	<b>CREDIT RURAL DE GUINEE</b>	Institution de Microfinance		-	172
	<b>Kenya</b>	<b>ASA KENYA</b>	Institution de Microfinance		-	274
	<b>Kenya</b>	<b>BIMAS</b>	Institution de Microfinance		166	392
	<b>Kenya</b>	<b>ECLOF KENYA</b>	Institution de Microfinance		-	479
	<b>Kenya</b>	<b>YEHU MICROFINANCE SERVICES</b>	Institution de Microfinance		-	313
	<b>Madagascar</b>	<b>NUTRIZAZA</b>	Entreprise sociale (Nutrition)		-	107
	<b>Madagascar</b>	<b>SIPEM</b>	Institution de Microfinance		1000	1273
	<b>Madagascar</b>	<b>UCLS</b>	Entité Agricole (Cacao)		94	31
	<b>Madagascar</b>	<b>VAHATRA</b>	Institution de Microfinance		-	102
	<b>Malawi</b>	<b>MLF MALAWI</b>	Institution de Microfinance		207	207
	<b>Mali</b>	<b>AOPP</b>	Entité Agricole (Céréales)		-	-
	<b>Mali</b>	<b>BMS SA</b>	Banque		-	552
	<b>Mali</b>	<b>KAFO JIGINEW</b>	Institution de Microfinance		-	458
	<b>Mali</b>	<b>NYESIGISO</b>	Institution de Microfinance		300	452
	<b>Mali</b>	<b>ZIRA CAPITAL</b>	Institution de Refinancement		152	152
	<b>Mozambique</b>	<b>CONFIANÇA</b>	Institution de Microfinance		-	-
	<b>Mozambique</b>	<b>IKURU</b>	Entité Agricole (Oléagineux)		-	124
	<b>Niger</b>	<b>ACEP NIGER</b>	Institution de Microfinance		457	779
	<b>Niger</b>	<b>FCMN-NIYA</b>	Entité Agricole (Maraîchage)		-	189
	<b>Niger</b>	<b>SINERGI</b>	Institution de Refinancement		-	126



# Tableau des partenaires

REGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2022	FINANCEMENTS 2022, EN MILLIERS D'EUROS, DE SIDI, SOLUTI, ET FEFISOL II APPORTÉ PAR SIDI	PORTEFEUILLE AU 31.12.22, CONSOLIDÉ SIDI/SOLUTI, EN MILLIERS D'EUROS	
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Ouganda	ACPCU	Entité Agricole (Café)		665	665	
	Ouganda	ASA UGANDA	Institution de Microfinance		-	1070	
	Ouganda	BRAC UGANDA	Institution de Microfinance		-	1134	
	Ouganda	BUTUURO PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	123	
	Ouganda	CENTENARY BANK	Banque		-	431	
	Ouganda	DESTINY MICROFINANCE UGANDA	Institution de Microfinance		-	42	
	Ouganda	DINNERS GROUP LIMITED	Entité Agricole (Céréales)		-	35	
	Ouganda	ELEGLANCE	Institution de Microfinance		-	37	
	Ouganda	FINCA UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		-	693	
	Ouganda	HOFOKAM	Institution de Microfinance		-	814	
	Ouganda	KATERERA	Entité Agricole (Céréales)		-	128	
	Ouganda	KIGARAMA PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		206	195	
	Ouganda	LETSHEGO UGANDA LIMITED	Institution de Microfinance		1028	1252	
	Ouganda	MATEETE SACCO	Institution de Microfinance		206	218	
	Ouganda	NUMA FEEDS LIMITED	Entité Agricole (Céréales)		154	138	
	Ouganda	NYAKAYOJO PEOPLES SACCO	Institution de Microfinance		-	62	
	Ouganda	OMIPA	Institution de Microfinance		77	77	
	Ouganda	OUTSPAN AGRICULTURAL EXPORT LTD	Entité Agricole (Céréales)		-	45	
	Ouganda	PREMIER CREDIT UGANDA LTD	Institution de Microfinance		514	514	
	Ouganda	RUGENDABARA COOPERATIVE SOCIETY	Entité Agricole (Céréales)		-	7	
	Ouganda	RUSHERE SACCO	Institution de Microfinance		128	193	
	Ouganda	RWANYAMAHEMBE SACCO	Institution de Microfinance		-	77	
	Ouganda	SEMULIKI	Entité Agricole (Cacao)		-	114	
	Ouganda	SHUUKU SACCO	Institution de Microfinance		257	257	
	Ouganda	UGAFODE	Institution de Microfinance		986	1227	
	Ouganda	UMF	Institution de Microfinance		-	1007	
	Ouganda	VISION FUND	Institution de Microfinance		514	514	
	Rep. Democ. Congo	ALTECH	Entreprise sociale (Energie)			440	440
	Rep. Democ. Congo	COOCEC	Institution de Refinancement			205	205
	Rep. Democ. Congo	CPNCK	Entité Agricole (Café)			262	262
	Rep. Democ. Congo	EALE	Promoteur de Muso			-	-
	Rep. Democ. Congo	HEKIMA	Institution de Microfinance			565	840
	Rep. Democ. Congo	KAWA KABUYA	Entité Agricole (Café)			-	17
	Rep. Democ. Congo	MUSO BUKAVU	Promoteur de Muso			-	-
Rep. Democ. Congo	MUSO UVIRA	Promoteur de Muso			-	-	
Rep. Democ. Congo	MUUNGANO	Entité Agricole (Café)			623	448	
Rep. Democ. Congo	PAIDEK	Institution de Microfinance			309	309	
Rwanda	ABAKUNDAKAWA	Entité Agricole (Café)			278	-	
Rwanda	BUHANGA	Entité Agricole (Café)			-	-	
Rwanda	KOPAKAMA	Entité Agricole (Café)			103	83	

# Tableau des partenaires

REGION	PAYS D'INTERVENTION	PARTENAIRE	TYPE	NOUVEAU PARTENAIRE 2022	FINANCEMENTS 2022, EN MILLIERS D'EUROS, DE SIDI, SOLUTI, ET FEFISOL II APPORTÉ PAR SIDI	PORTEFEUILLE AU 31.12.22, CONSOLIDÉ SIDI/SOLUTI, EN MILLIERS D'EUROS	
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	Sénégal	PAMECAS	Institution de Microfinance		-	154	
	Sierra Leone	SALONE MICROFINANCE TRUST	Institution de Microfinance		135	135	
	Tanzanie	AKIBA	Institution de Microfinance		165	165	
	Tanzanie	ASA TANZANIA	Institution de Microfinance		197	1240	
	Tanzanie	BIOTAN	Entité Agricole (Oléagineux)		1100	1100	
	Tanzanie	BRAC TANZANIA	Institution de Microfinance		-	923	
	Tanzanie	MUCOBA	Institution de Microfinance		-	32	
	Tanzanie	YETU MICROFINANCE	Institution de Microfinance		-	1196	
	Togo	ASSILASSIME	Institution de Microfinance		-	183	
	Togo	GEBANA TOGO	Entité Agricole (Cacao)		1000	1000	
	Togo	WAGES	Institution de Microfinance		-	-	
	Zambie	FOREST FRUITS	Entité Agricole (Miel)		914	472	
	Zambie	MLF ZAMBIA	Institution de Microfinance		300	300	
AMERIQUE LATINE / CARAIBES	AMÉRIQUE CENTRALE	SICSA	Institution de Refinancement		-	1284	
	Bolivie	IMPRO	Institution de Microfinance		190	293	
	Bolivie	SEMBRAR SARTAWI	Institution de Microfinance		1630	1571	
	Colombie	CENCOIC	Entité Agricole (Café)		-	-	
	Equateur	BANCO CODESARROLLO	Banque		228	1715	
	Equateur	COPROBICH	Entité Agricole (Céréales)		88	50	
	Haïti	KOFIP	Promoteur de Muso		-	-	
	Nicaragua	FONDO DE DESARROLLO LOCAL	Institution de Microfinance		-	1700	
	Pérou	CAFE PERU	Entité Agricole (Café)		778	1333	
	Pérou	CREDIFLORIDA	Institution de Microfinance		371	245	
	Pérou	FORTALECER	Institution de Refinancement		14	469	
	Pérou	NORANDINO	Entité Agricole (Café)		1023	1023	
	Pérou	PROEMPRESA	Institution de Microfinance		-	1137	
	ASIE	ASIE DU SUD-EST	PHITRUST ASIA	Institution de Refinancement		-	99
	Laos	FONDS COOPERATIF	Institution de Microfinance		-	153	
BASSIN MEDITERRANEEN	Liban	AL MAJMOUA	Institution de Microfinance		-	877	
	Liban	FAIR TRADE TOURISM LIMITED	Entreprise sociale (Agriculture)		-	384	
	Maroc	ALAMANA	Institution de Microfinance		1000	1000	
	Maroc	ATTADAMOUNE	Institution de Microfinance		-	100	
	Palestine	ACAD FINANCE	Institution de Microfinance		-	385	
	Palestine	ASALA	Institution de Microfinance		-	-	
	Palestine	DAMAN	Institution de Refinancement		-	104	
	Tunisie	BENI GHREB	Entité Agricole (Maraîchage)		150	446	
	Tunisie	ENDA TAMWEEL	Institution de Microfinance		-	1193	
	Tunisie	SOUTH ORGANIC	Entité Agricole (Cacao)		200	85	
	EUROPE DE L'EST	Kosovo	KRK	Institution de Microfinance		-	1840
Moldavie		MICROINVEST	Institution de Microfinance		-	187	







LA SIDI EST MEMBRE ACTIF DES RÉSEAUX D'ACTEURS SUIVANTS :

